

**EXAMEN D'AVANCEMENT AU GRADE D'ANIMATEUR
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Animateur territorial principal de 1^{ère} classe, vous êtes directeur d'un centre social de quartier dans la commune d'Animville (65 000 habitants) et encadrez à ce titre une équipe de quatre animateurs.

Votre quartier concentre un nombre élevé de migrants, arrivés récemment sur le territoire, et pour lesquels votre structure assure déjà des cours d'alphabétisation. Votre élu de secteur sollicite le directeur des affaires sociales dans l'optique de mettre en place un accompagnement plus global à destination des familles.

Ce dernier vous demande donc, dans un premier temps, de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur la parentalité des populations migrantes.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à la mise en place, par votre équipe, d'actions d'aide à la parentalité pour les personnes migrantes accueillies.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Une parentalité à rude épreuve » - Isabelle Gravillon - *L'école des parents*, n°608 - Mai-juin 2014 - 4 pages
- Document 2 :** « Soutenir la fonction parentale et éducative dans un contexte de diversité socioculturelle : l'engagement des professionnel-le-s et des élu-e-s » - *Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC)*, *adric.eu* - Consulté le 21 février 2018 - 3 pages
- Document 3 :** « Les parents migrants et l'exercice de la fonction parentale » (extrait). Rapport thématique : L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations - *Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) Alsace* - Juillet 2012 - 5 pages
- Document 4 :** « Favoriser la médiation entre les familles et l'institution scolaire par le biais de l'alphabétisation » - *Afev Aix-Marseille* - Mars 2016 - 2 pages
- Document 5 :** « Familles migrantes, écoles, autres acteurs éducatifs : Quelle place et rôle de chacun(e) dans la réussite éducative de tous les enfants » - *Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val-de-Marne* - Avril 2014 - 4 pages
- Document 6 :** « Points généraux de vigilance pour une action en direction des parents immigrés ». Rapport thématique : L'impact de la migration sur la parentalité : réalité ou représentations - *Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) Alsace* - Juillet 2012 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Familles migrantes

UNE PARENTALITÉ À RUDE ÉPREUVE

Chaque année, 100 000 étrangers en moyenne sont officiellement accueillis en France. D'autres, nombreux, arrivent clandestinement. Dans les deux cas, ceux qui ont des enfants doivent relever le défi d'être des parents en exil.



Migrant
Personne qui vient d'immigrer.

Immigré
Personne qui est déjà installée dans le pays d'accueil.



1. Auteure de *Nos enfants demain, Pour une société multiculturelle*, éd. Odile Jacob, 2010.



2. Elle a participé à la rédaction de l'ouvrage collectif *Mères et bébés sans papiers*, sous la direction de Christine Davoudian, éd. Erès, 2014, voir article pp. 28-29 de ce numéro.

Tous les migrants qui arrivent en France partagent l'espoir de s'y construire une vie meilleure que dans leur pays d'origine, pour eux et leurs enfants quand ils en ont. Un parcours lourd et complexe les attend : tenter de s'intégrer au plus vite dans ce pays d'accueil, dont ils ne connaissent rien parfois, tout en assumant leur rôle de parents dans des conditions compliquées par l'exil. « *Les parents migrants doivent notamment faire face au regard des professionnels du monde médical, social, scolaire. Un regard largement guidé par l'idée qu'il n'existe qu'une seule bonne manière de s'occuper des enfants, la nôtre !*, remarque Marie Rose Moro, pédopsychiatre, et spécialiste de psychiatrie transculturelle¹. *Une maman migrante qui a déjà eu plusieurs enfants et à qui on explique en détail comment laver et nourrir son bébé se sentira nécessairement remise en cause. La posture des professionnels qui donnent des leçons fragilise les parents migrants et les fait douter de leurs compétences* ». Certaines Africaines renoncent ainsi à porter leur bébé au dos, comme c'est la coutume dans leur culture, parce qu'elles sont l'objet de regards qui les gênent. Elles en viennent à abandonner leurs manières de faire traditionnelles – et par là-même, à perdre leur authenticité et leur naturel – pour adopter celles du pays qui les accueille, riche donc forcément « supérieur » dans leur esprit. « *Or, pour se sentir bien avec ses enfants, il faut être à l'aise avec ses choix éducatifs et affectifs, ne pas être contraint de tourner le dos à sa propre culture*, estime Marie Rose Moro. *Nos formations devraient sensibiliser les professionnels au fait qu'il*

existe mille et une manière d'être de bons parents, les amener à reconnaître cette multiplicité, et à ne pas disqualifier les autres éducations d'emblée. »

Insécurité matérielle et psychique

Certains parents migrants affrontent aussi des conditions de vie très précaires, passant d'hébergement d'urgence en hébergement d'urgence, et se retrouvant même ponctuellement dans la rue avec leurs enfants, parfois. C'est le cas notamment de clandestins ou de réfugiés en attente d'une place en CADA (centre d'accueil pour les demandeurs d'asile). « *Quand il faut appeler tous les jours le 115 pour trouver un toit le soir même, l'attention des parents à leurs enfants ne peut être la même qu'avec une vie stable ! Les questions matérielles finissent par envahir le psychisme*, observe Marie-José Villain, psychologue en PMI (centre de Protection maternelle et infantile) à Saint-Denis (93)². *L'anxiété permanente des parents et l'impossibilité, pour leurs jeunes enfants, de s'appuyer sur un environnement stable et familial entravent, chez ces derniers, la construction d'un sentiment de sécurité intérieure.* »

Cette insécurité psychique peut, hélas, hypothéquer leur développement harmonieux, et avoir des conséquences à long terme sur leurs apprentissages, et leurs relations ultérieures avec les autres, les rendre défiantes ou agressives. Cependant, une rencontre ponctuelle, mais décisive, avec un professionnel porteur d'une parole reconfortante peut contribuer à atténuer ces difficultés. « *J'explique aux enfants que ce qu'ils vivent*



n'est pas la norme, précise Marie-José Villain. *Je leur dis que leurs parents ne sont pas responsables de ce quotidien compliqué, mais qu'ils essayent, au contraire, de trouver des solutions. Poser ces mots-là me semble important pour leur avenir : c'est reconnaître qu'ils ont ici leur place, malgré les apparences, et, surtout, réhabiliter leurs parents à leurs yeux.* » L'une des difficultés auxquelles sont confrontés les parents migrants réside, en effet, dans les reproches, plus ou moins explicites, plus ou moins conscients de leurs enfants. Il n'est pas toujours question de rancœur, plutôt d'une remise en cause de leur place parentale. « *Quand les enfants migrent tôt, avant dix ans, ou qu'ils naissent en France, ils se repèrent plus rapidement que leurs parents dans la société française, et leur servent même souvent de guides. Une situation qui inverse les rôles, place les parents en situation de dépendance, et donne un sentiment de toute-puissance aux enfants* », remarque Marie Rose Moro.

L'école, une vraie chance

Dans le parcours complexe d'un enfant migrant, l'école constitue souvent un puissant facteur d'intégration³. « *Les parents sont très heureux d'envoyer leur enfant à l'école, constate Claire Schiff, sociologue⁴. Ils arrivent souvent de pays où le système scolaire est peu développé, eux-mêmes n'y ont pas toujours eu accès. Ils nourrissent donc des attentes énormes vis-à-vis de l'école française.* » « *La scolarisation est très structurante pour les enfants de migrants, pour peu que l'école les accueille et tolère un moment d'adaptation* », ajoute Marie Rose Moro.

L'école française, justement, réussit-elle à prendre en charge de manière efficace ce public spécifique ? Un point très positif est à mettre à son actif : les enfants de migrants, que leurs parents soient ou non en situation régulière, sont obligatoirement accueillis à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, comme tous les enfants présents sur le territoire. Ceux qui maîtrisent mal la langue française sont pris en charge pendant un an au sein des UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones⁵ arrivants) et des UPE2A-NSA (pour les élèves non scolarisés antérieurement) : un terme générique qui regroupe les ex-CLIN (Classes d'initiation pour non francophones) du premier degré et les ex-CLA (Classes d'accueil) du second degré. « *Malheureusement, il existe parfois un décalage entre le principe d'accueil généralisé des enfants de migrants et la réalité, regrette Claire Schiff. En effet, les places en UPE2A ne sont pas assez nombreuses, notamment au niveau du lycée. Certains adolescents se retrouvent donc en défaut de scolarisation, livrés à eux-mêmes, à une période déjà complexe de leur vie. Ils cherchent alors du travail – souvent dans des conditions difficiles – et perdent la possibilité d'être formés, au moins dans l'immédiat.* »

Par ailleurs, si les textes officiels prévoient que les enfants scolarisés au sein des UPE2A soient inscrits en parallèle dans des classes ordinaires pour faciliter leur intégration sociale et scolaire, la réalité n'est pas toujours conforme. Cela dépend de l'organisation des établissements, et de la bonne volonté de chacun. « *À la différence des enseignants des UPE2A, qui sont volontaires et souvent motivés, les enseignants des classes ordinaires rechignent*

**POUR
UN ENFANT
MIGRANT,
L'ÉCOLE EST
UN PUISSANT
FACTEUR
D'INTÉGRATION**

3. Voir pp. 30-31.

4. Auteure de « L'institution scolaire et les enfants de migrants : peut mieux faire », dans la revue *Hommes et Migrations*, septembre-octobre 2004.

5. Dont la langue maternelle est une langue étrangère.

3 questions à



Marie Rose Moro, pédopsychiatre et spécialiste de psychiatrie transculturelle.

• **Les parents venus d'ailleurs ont-ils des choses à nous apprendre sur la parentalité ?**

C'est une évidence ! D'ailleurs, la vogue du co-sleeping², de l'allaitement à la demande ou du portage des bébés en écharpe est directement inspirée des styles de maternage pratiqués dans les cultures traditionnelles. S'intéresser de près aux manières de faire des parents migrants ne peut que nous enrichir, nous donner des idées et, au-delà, constituer un formidable laboratoire de la parentalité !

• **Que peuvent-ils nous enseigner sur la structure de la famille ?**

Alors que nos familles occidentales sont en pleine métamorphose anthropologique, regarder ailleurs peut se révéler instructif et aidant. Dans de nombreuses cultures, par exemple, la fonction maternelle est assurée par plusieurs femmes : la mère biologique, la coépouse du père, ou encore la femme du grand frère. Même chose pour la fonction paternelle. Ces modèles peuvent être utiles, au moment où nous nous interrogeons sur le rôle du beau-parent au sein des familles recomposées. Autre exemple : dans certaines cultures, l'enfant n'est pas au centre de la famille, comme c'est le cas chez nous, on ne lui dit pas tout, au moins pas avant un certain âge. Cette différence peut-être l'occasion d'une réflexion sur la bonne place pour l'enfant.

• **Qu'avons-nous à gagner à nous ouvrir à ces autres modèles ?**

Il ne s'agit pas de changer radicalement nos manières de faire, bien sûr, mais de s'inspirer des autres cultures pour s'enrichir, améliorer notre prise en charge des enfants. Les sociétés ont toujours évolué et progressé de la sorte, par métissages et apports extérieurs. Pourquoi cela serait-il différent en matière d'éducation ?

I.G.

1. Marie Rose Moro a été l'invitée du grand entretien dans le numéro 604 de *L'École des parents*.
2. Le fait de dormir avec son bébé.

parfois à prendre en charge ces élèves au bout d'un an, constate la sociologue. Ils ne jugent pas toujours nécessaire, par exemple, d'adapter leur notation pour, disent-ils, ne pas créer d'inégalités au sein de la classe. Or, un élève qui vit en France depuis peu fait encore beaucoup de fautes, même s'il progresse. Résultat : de nombreux élèves migrants se découragent, et se retrouvent pénalisés dans leur orientation, alors qu'ils sont souvent très travailleurs et désireux de réussir, à leur arrivée. »

Qu'en est-il des initiatives pour faciliter l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant, décrite

La médiation interculturelle pour lever les blocages

À l'hôpital comme dans le secteur de la protection de l'enfance, les professionnels se retrouvent parfois face à des parents migrants qui ne comprennent pas leurs décisions, et refusent d'y adhérer. Pour tenter de lever ce blocage, ils peuvent mettre en place une médiation interculturelle, un dispositif qui, pour l'heure, n'existe qu'en Île-de-France. « Cette médiation associe le professionnel qui la sollicite, la famille (au sens large) de l'enfant malade, ou concerné par une décision de placement, par exemple, un médiateur interculturel de la même origine que les parents et un animateur formé à la médiation interculturelle, qui connaît la problématique (médecin, travailleur social, etc.) », décrit Serge Bouznah, médecin de santé publique et spécialiste en clinique transculturelle¹. Que se passe-t-il lors de ce dialogue à quatre têtes ? « La première étape consiste à traduire la décision médicale ou de justice, à l'explicitier, à lever les malentendus, explique le professionnel. La seconde, à écouter avec sérieux le point de vue des parents. Ces derniers peuvent, par exemple, nous expliquer que leur enfant est malade parce que les esprits ne le protègent plus, ou parce qu'ils sont victimes de malveillance. Contrairement à ce que l'on croit, les deux positions en présence – l'une basée sur une rationalité de type scientifique, l'autre inscrite dans l'univers culturel du migrant – peuvent très bien cohabiter sans se contredire. Accepter ce postulat permet de mettre en place un projet de soins ou de prise en charge, qui fait sens dans le monde du migrant, et qui a plus de chance de rencontrer son adhésion. Le parent, devenu acteur du projet, et le professionnel, chacun avec leur propre expertise, construisent une alliance face à la problématique rencontrée. »

I. G.



1. Coauteur avec Catherine Lewertowski de *Quand les esprits viennent aux médecins*, éd. In Press, 2014.

dans les textes officiels comme « la condition de sa réussite » ? Là encore, elles sont très variables d'un établissement à l'autre et dépendantes de la bonne volonté de la direction, ou des enseignants. « Aux États-Unis, qui accueillent de nombreux migrants, les documents scolaires remis aux familles sont traduits dans plusieurs langues, et des interprètes sont présents aux réunions de parents. Rien de tel chez nous. », observe Claire Schiff, qui rappelle au passage que la communication avec les familles, migrantes ou non, ne fait guère partie de la tradition scolaire en France.

Qui sont les migrants ?

100 000 migrants environ arrivent en France chaque année par les canaux légaux. Ne sont pas recensés dans ce chiffre les étrangers originaires de l'Union européenne qui bénéficient de la libre circulation des biens et des personnes. « Les deux tiers des migrants sont originaires d'Afrique (Maghreb et Afrique occidentale), le tiers restant vient principalement d'Asie centrale, de Turquie notamment, décrit Gérard Bouvier, statisticien au ministère de l'Intérieur. Les trois quarts migrent dans le cadre d'un regroupement familial, pour retrouver un proche déjà installé. Dans le dernier quart, 12 à 13 000 personnes sont des réfugiés fuyant des conflits. » Un tiers des femmes migrantes seulement sont déjà mères, beaucoup le deviennent peu de temps après leur arrivée, après avoir rejoint leur conjoint le plus souvent.

On ne dispose pas de statistiques, bien sûr, concernant les migrants clandestins. Mais on sait que, parmi les déboutés du droit d'asile (soit 47 à 48 000 pour 60 000 demandes), tous ne quitteront pas le territoire. Même chose pour les 50 à 70 000 étudiants étrangers qui arrivent chaque année avec un titre de séjour temporaire : tous ne repartent pas quand leur document arrive à échéance. C'est ainsi que de nombreux étrangers vivent des années dans la clandestinité, jusqu'à dix ans parfois, avant d'être, pour certains, régularisés, parce qu'ils réussissent à prouver qu'ils travaillent, ou qu'ils ont un enfant né sur le territoire. I. G.

Soutien à la parentalité au CADA de Vierzon

Le Centre de demandeurs d'asiles (CADA) de Vierzon (18) accueille 150 personnes. Parmi elles de nombreuses femmes, qui vivent souvent seules avec de jeunes enfants. Il y a quatre ans, sa directrice a sollicité le Rers¹ Rivage du Cher (18), une action labellisée EPE, pour mettre en place des ateliers de soutien à la parentalité. Tous les mois, Sylvine Suman, psychologue du Rers, rencontre ces mamans qui, dans l'angoisse d'être expulsées, peinent à exercer leur parentalité. « Nous partons de leurs préoccupations, raconte-t-elle, ou leur proposons de réfléchir ensemble à un thème tel que le jeu, l'autorité, la grossesse, l'accouchement... Elles sont curieuses de savoir comment cela se passe en France, nous les conseillons sur la manière dont elles peuvent adapter leurs propres pratiques, celles qui comptent à leurs yeux, car il n'est pas question qu'elles y renoncent. Cet échange leur donne matière à réflexion, souvent, elles trouvent que les femmes sont plus valorisées chez nous ! »

Anne Lanchon

1. Réseau d'échanges réciproques de savoirs.



© D.R.

Le blues des professionnels

Malgré les imperfections dans l'accueil réservé aux migrants, il faut reconnaître que de nombreuses personnes – travailleurs sociaux, personnels soignants, enseignants, associations accréditées par les pouvoirs publics⁶ ou militantes⁷ – déploient une énergie phénoménale pour les accompagner au quotidien et faciliter leur intégration. « Nous vivons une période complexe, où les représentations sociales liées aux étrangers sont plutôt négatives, remarque Marie Rose Moro. Elles rendent la situation difficile pour les migrants, et pour tous ceux qui s'occupent d'eux. Ces derniers manquent de moyens, et sont souvent incompris dans la tâche qu'ils mènent. »

« Beaucoup de professionnels sont en souffrance, reconnaît Marie-José Villain. Au sein des PMI, les budgets dévolus aux interprètes sont sans cesse rognés. Comment venir en aide à des parents en grande difficulté si on ne peut même pas leur parler ? Comment dégager du temps pour eux, quand les instructions officielles prônent des économies budgétaires ? Comment les accueillir avec humanité, quand le personnel est avant tout formé à la gestion informatique ? Ces blocages entraînent découragement et frustration. » Même désarroi dans les CADA (centres d'accueil pour les demandeurs d'asile). « Quand des demandeurs d'asile sont déboutés, le personnel qui s'est occupé d'eux depuis un an, parfois plus, doit leur demander de quitter les lieux, donc les mettre à la rue et couper les ponts avec eux, décrit Radek Ficek, directeur de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile à l'association France Terre d'Asile. Humainement, c'est très difficile à vivre, alors que des liens se sont créés. Aucun soutien psychologique n'est prévu pour le personnel, ou alors de manière très marginale. » Pour faire face à ces situations, de nombreux professionnels travaillent en réseau, s'épaulent les uns les autres, échangent leurs expériences. Une belle leçon de solidarité, au service des populations fragiles que sont les migrants.

Isabelle Gravillon

Bibliographie



« Migration : le choc de l'arrivée », VST, revue du champ social et de la santé mentale, coéd. Ceméa-Érès, n° 120, 4^e trimestre 2013.



« Diasporas marocaines », Hommes et migrations, éd. Cité nationale de l'histoire de l'immigration, n° 1302, juillet-août-septembre 2013.



« La ville, l'école, la diversité, 40 ans de solidarité », Diversité, éd. Scérén-CNDP-CRDP, n° 174, 4^e trimestre 2013.

6. Notamment l'Assfam (Association service social familial migrants).

7. France Terre d'Asile, La Cimade, Emmaüs, le Secours catholique, etc.

DOCUMENT 2

Soutenir la fonction parentale et éducative dans un contexte de diversité socioculturelle : l'engagement des professionnel-le-s et des élu-e-s

Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC)
www.adric.eu, consulté le 21 février 2018

Expérience d'un séminaire interprofessionnel à Asnières-sur-Seine (92)

Pourquoi un tel séminaire à Asnières ?

Dans la mise en œuvre du Projet Educatif Local (PEL), l'équipe municipale de la ville d'Asnières-sur-Seine (92) donne une place importante aux thématiques liées à la parentalité : la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, les relations enfants/parents, les rôles des parents, les rôles des tiers éducateurs, la relation enfants/familles/professionnels.

En mars 2011, des affrontements entre bandes rivales d'Asnières et de Gennevilliers ont provoqué la mort d'un adolescent et démontré l'urgence d'un plan d'action sur la thématique de la parentalité. Les deux villes ont immédiatement pris des mesures de sécurité. Une concertation avec les professionnels a été envisagée afin d'approfondir l'élaboration du PEL.

A l'initiative de la Maison des Femmes, et en partenariat avec la Mairie d'Asnières, l'ADRIC a été sollicitée pour animer un séminaire interprofessionnel intitulé : « Soutenir la fonction parentale et éducative dans un contexte de diversité socioculturelle ».

Le 13 mai 2011, ce séminaire a réuni une centaine de professionnel-le-s, aux profils variés et transversaux : personnels de l'Education nationale, personnels du Conseil général (Protection Maternelle Infantile, Aide Sociale à l'Enfance, etc.), de la petite enfance, conseillères conjugales, psychologues, proviseure-adjointe, responsables de projets politique de la ville, atelier santé ville, conseil local sécurité prévention de la délinquance, CCAS, des représentants de fédérations de parents d'élèves, la CAF, etc.

En s'appuyant sur les apports théoriques et les échanges de pratiques, cette journée voulait mettre en synergie des acteurs et actrices œuvrant dans les divers champs de l'intervention sociale et mieux cerner leurs préoccupations dans la perspective d'orienter les politiques locales à venir. C'est ainsi qu'une série d'exposés-débats proposée dans la matinée a été poursuivie par des ateliers d'échanges de pratiques l'après-midi. En fin de journée, la synthèse des travaux a été proposée à l'ensemble des participant-e-s.

Apports des travaux

Au cours de cette journée, les axes suivants ont été mis en réflexion :

- l'évolution de la fonction parentale dans la société contemporaine et la notion de parentalité : qu'entend-on par parentalité, interculturalité, autorité parentale, diversité socioculturelle, etc. ?
- la connaissance transversale des aspects sociaux, culturels, psychologiques, juridiques, anthropologiques et politiques liés à la parentalité ;

- l'approche des problématiques, des difficultés relationnelles, des incompréhensions rencontrées sur le terrain qui illustrent les différentes conceptions de la parentalité et de l'éducation dans un contexte de diversité sociale et culturelle.

Ces échanges ont permis aux professionnel-le-s de définir les besoins prioritaires suivants :

- créer une culture commune entre professionnel-le-s sur la parentalité : que signifie « être parent » aujourd'hui ?
- mieux définir le rapport entre l'intra et l'extra-familial : comment le professionnel se positionne-t-il ? En dehors ou à l'intérieur du cercle familial ?
- travailler sur la question du genre dans l'éducation : quel travail mener sur les représentations sexuées ?
- clarifier les dimensions liées à la diversité culturelle : comment agir pour un meilleur dialogue avec les parents de divers milieux socioculturels, et notamment ceux d'origine étrangère ?
- mettre en place un diagnostic partagé nécessaire au niveau local pour réussir à atteindre les parents : mieux connaître les besoins des familles pour mieux y répondre et mieux les mobiliser ;
- Renforcer les partenariats : comment développer les partenariats et mieux connaître des dispositifs existants ?

En rapport avec ces questions prioritaires, les professionnel-le-s ont proposé des pistes d'actions concrètes :

- créer un lieu ou un numéro de téléphone à la mairie pour orienter de manière adaptée les professionnel-le-s et les parents vers les structures les plus aptes à les accompagner en fonction des situations rencontrées ;
- réaliser une étude des besoins rencontrés par les parents asniérois en fonction des âges des enfants ;
- agir sur les représentations qu'ont les parents face à la vie de leurs enfants dans l'espace extrafamilial : par exemple sur la graduation des risques de l'extérieur pour les enfants ;
- renforcer l'animation collective à l'extérieur, dans l'espace public, en y organisant des activités comme un cinéma en plein air, en pensant à favoriser la mixité socioculturelle ;
- travailler sur la place des pères dans la petite enfance, les inciter à prendre leur place ;
- agir sur les représentations sexuées :

* avec les enfants, en proposant des jeux mixtes, dénués d'assignation sexuée ;

* au sein des institutions, en allant à l'encontre de la perception dominante de la virilité qui produit une méfiance envers les hommes qui exercent des métiers dans lesquels les femmes sont traditionnellement majoritaires.

Conditions de réussite

Une action réunissant des professionnel-le-s aux besoins différenciés doit respecter plusieurs conditions pour réussir :

1. Pour la mise en place du séminaire

- offrir des interventions pluridisciplinaires et complémentaires susceptibles d'apporter des éléments de réflexion à l'ensemble des participant-e-s ;
- articuler les apports théoriques et les questionnements pratiques émanant des participant-e-s. Les apports théoriques préalables établissent un cadre commun de références

indispensable, puis, les moments d'échanges d'expériences permettent de considérer les besoins des participant-e-s ;

- proposer une restitution en plénière des réflexions menées en sous-groupes, et une synthèse des grands axes de discussions des professionnels à l'équipe municipale.

2. Pour la concrétisation des pistes d'action

- mener une évaluation de l'action et recenser les besoins d'approfondissement futurs en s'appuyant sur une grille d'analyse élaborée en collaboration avec les partenaires du projet ;
- mettre en place un programme de formation à partir des besoins identifiés au cours du séminaire, notamment grâce à la synthèse des questionnaires d'évaluation ;
- s'assurer de l'engagement des partenaires décisionnels à prendre des mesures concrètes sur les pistes proposées.

Perspectives d'actions

Afin de poursuivre le travail de définition d'une politique locale sur la parentalité, la Mairie d'Asnières a engagé une enquête publique menée par et avec des parents volontaires du 2 au 30 janvier 2012. Ces parents avaient pour mission d'enquêter auprès d'autres parents et de recenser leurs besoins et les difficultés rencontrées.

Les résultats de cette enquête ont été présentés le 15 février 2012 au Maire, aux élu-e-s et aux habitants.

En introduction de cette restitution, l'ADRIC a réalisé et présenté une étude statistique sur les profils sociodémographiques des parents asniérois qui visait à :

- synthétiser les éléments statistiques relatifs à la typologie des familles asniéroises (nombre de couples avec enfants, nombre de familles monoparentales, nombre de moins de 25 ans, enfants restant dans le foyer parental jusqu'à 25 ans, nombre d'enfants par couple, CSP des familles par zone géographique) et faire ressortir les grandes caractéristiques des familles asniéroises ;
- réaliser une analyse comparative de ces données par secteur géographique (hauts d'Asnières, sud, centre) ;
- intégrer la cartographie des structures proposant des actions sur la parentalité

LES PARENTS MIGRANTS ET L'EXERCICE DE LA FONCTION PARENTALE

(...)

LA MIGRATION ET LA PARENTALITE : UNE REALITE COMPLEXE

Mais finalement qu'en est-il de l'impact de la migration sur les enjeux de parentalité ?

Il est nécessaire pour répondre à cette interrogation de faire un détour par la compréhension du processus de migration.

La migration consiste en une expérience qui est porteuse de difficultés pour les personnes qui la vivent. Si chaque expérience de migration est unique, singulière, il n'empêche que la migration entraîne des effets similaires, des expériences communes.

Nombre de chercheurs s'accordent sur le fait que l'effet premier de la migration est de contraindre les migrants à élaborer une série de rôles nouveaux. Certaines réalités de vie, spécifiques aux parents migrants, font que ces derniers peuvent avoir des difficultés dans leur rôle parental. L'expérience migratoire entraîne, en effet, une restructuration de la famille ainsi qu'un remaniement de l'implication de chacun de ses membres. Selon le « moteur » de la migration (homme, femme, personne célibataire ou en couple...) et les raisons de celle-ci (recompositions familiales : membres de la famille arrivés à des moments différents, séparations, demandes d'asile...), ce sont des itinéraires et des situations familiales différents qui se construisent. Le sens que prennent la présence en France, les conditions de vie, l'inscription ou non dans des réseaux (réseaux d'entraide communautaire, professionnelle, réseaux associatifs...) diffère suivant les cas de figure.

Les parents migrants ne sont donc pas une catégorie homogène, la diversité des parcours influence leur façon de vivre leur parentalité : « *Ces différentes configurations familiales infléchissent la manière de recomposer des repères dans un nouvel environnement, de donner du sens à ce qui est vécu, la façon de se projeter dans cet espace* ⁴² ».

Comme le disait Abdelmalek Sayad⁴³, « *un immigré est d'abord un émigré* » c'est-à-dire que le processus de départ du pays d'origine, autant que les étapes et les modalités de l'arrivée et de l'implantation dans le pays

⁴² Claire AUTANT-DORIER, Trajectoires familiales et expériences migratoires : transmission et recompositions identitaires, in Actes du colloque *Travailler avec des enfants et des parents venus d'ailleurs*, Observatoire de l'enfance en France, Grenoble, 5 mars 2008, p5.

⁴³ Sociologue.